

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 24 septembre 2026

Délibération n°20260924_01

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 69

Présents : 55

Pouvoirs : 8

Votants : 63

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Le jeudi 24 septembre 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD au Domaine de l'Eden Saules à St Groux.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - ROUX Emilie - SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - CHADOZEAU Jean-Rémy - AGUESSEAU Norbert - BOULIER Norbert - BLANCHON Alain - SIGNORET Gaëtan - FLAUD Yves - KAUD Pascal - CAMY Bruno - PINAUD Laurence - LASBUGUES Élisabeth - COMTE Joël - ROULAUD Jean-Jacques - REMAUD Richard - RADOUX Loïc - NOEL Yannick - BELAIR Lionel - CHAUSSEPIED Pierre - FLAGEY Jean-Michel - HENAFF Lionel - CROIZARD Christian - CHADOUTEAU Nathanaël - THURU Marie-Danièle - CHARRIAUD Jonathan - LAMAZIERE Véronique - RAMEZI Christelle - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline - BAUSSANT Jean-Robert - FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BRIE Antoine - SOURY Christine - BUIRETTE Isabelle - DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne - ROULAND Jean - DUPUY Marie-Christine - MICHONNEAU Patrick - JEROME Géraldine

Excusé(es) : DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - HENTRY Jimmy - CHARRIAUD Sébastien - AUDOUIN Mickaël - MUGNIER Pierre-Herrman

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1- LUNE Philippe suppléant de HOFFMAN Pascal
- 2- PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
- 3- BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 4- RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

Pouvoirs :

- 1- BARREAUX Bernadette donne pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
- 2- PERRON Michèle donne pouvoir à SOURY Christine
- 3- VIAUD Annette donne pouvoir à LAMAZIERE Véronique
- 4- FELIX Héloïse donne pouvoir à CROIZARD Christian
- 5- SEMON Laura donne pouvoir à PINGANAUD Paul
- 6- CHAUDRET Basile donne pouvoir à BOUCHET Éric
- 7- DANEDE Laurent donne pouvoir à FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE
- 8- ETIENNE Murielle donne pouvoir à BRIE Antoine

Secrétaire de séance : Mme Emilie ROUX

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Mme Emilie ROUX est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15,

Considérant que le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires,

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal précité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la dernière séance ;
- **D'AUTORISER** M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD

